

La biotech [VALNEVA](https://www.valneva.com) / T : 02.28.07.37.10 (siège social à Saint-Herblain), qui a développé un vaccin anti-covid 19 à virus inactivé, annonce avoir reçu "un avis d'intention de résiliation de l'accord de fourniture" de la part de la Commission européenne pour son contrat de fourniture de vaccins. "Selon les termes du contrat, Valneva dispose de 30 jours à compter du 13 mai 2022 pour obtenir une autorisation de mise sur le marché ou proposer un plan permettant de remédier à la situation de façon acceptable" explique l'entreprise. Cette annonce a fait chuter son titre de -20%. www.valneva.com